

Reevaluation de pension alimentaire

Par Irene Fix, le 01/08/2008 à 09:52

Bonjour,

A quel organisme pourrais-je m'adresser pour connaître le revenu fiscal réel de l'ex-conjoint de ma fille afin qu'elle puisse demander une réévaluation de la pension alimentaire pour son enfant sur des bases correspondant au train de vie et aux revenus dont dispose réellement le père ?

Merci pour votre réponse.